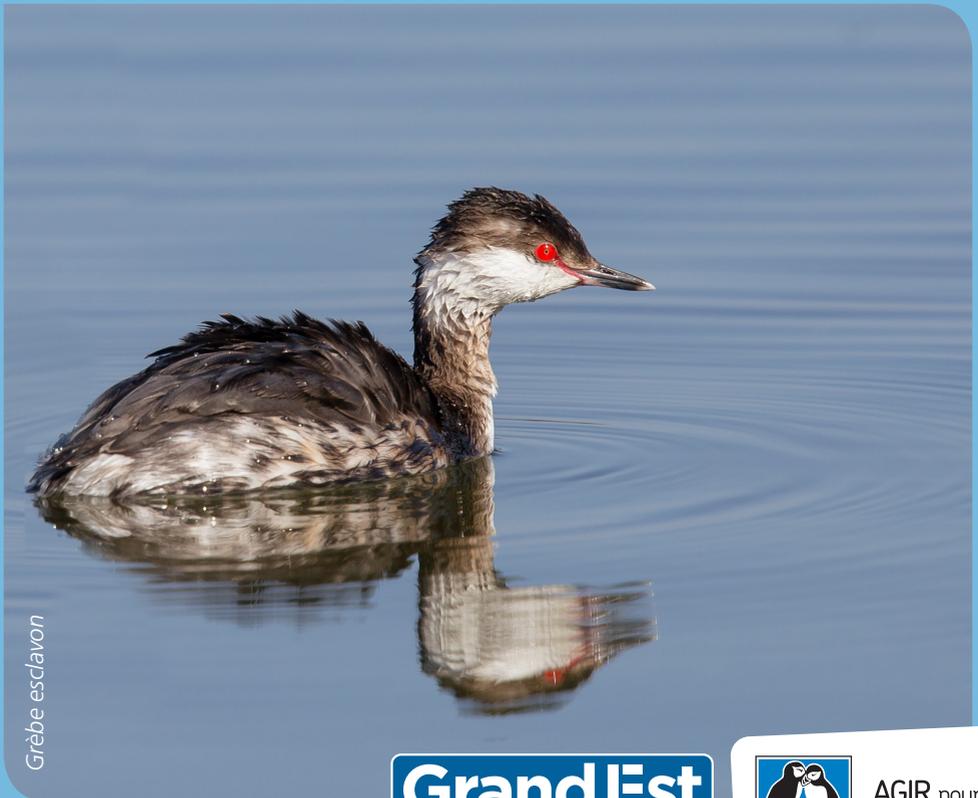




Comptage transfrontalier des oiseaux d'eau hivernants de la zone Ramsar « Rhin supérieur - Oberrhein »



Janvier 2018 - Résultats



Grèbe esclavon

Les oiseaux d'eau hivernants

Chaque hiver, de nombreux oiseaux d'eau en provenance d'Europe du Nord et de l'Est se dirigent vers le sud, à la recherche de surfaces en eau libres de glace où ils pourront se nourrir et se reposer.

Certains d'entre eux prennent leurs quartiers d'hiver sur le Rhin. Ces migrateurs retrouvent sur place des oiseaux d'eau qui ont niché le long du Rhin et qui vont y rester pour passer l'hiver. D'autres n'y font qu'une halte plus ou moins longue avant de continuer leur route vers le sud de l'Europe ou l'Afrique. Au printemps suivant, ils feront le chemin inverse et retourneront nicher dans le grand nord.

Un milieu naturel transformé... mais favorable

À l'origine, le Rhin constituait un écosystème sauvage avec ses multiples bras et son lit changeant au gré des crues.

Aujourd'hui, le fleuve est rectifié et canalisé : son écologie s'en trouve modifiée. Toutefois, les grandes surfaces d'eau, rarement gelées grâce au débit du fleuve et aux apports phréatiques, offrent des conditions favorables au stationnement de nombreux oiseaux d'eau qui s'y sentent en sécurité.

Deux types de comportement alimentaire :

- les canards de surface : ils trouvent leur nourriture à la surface de l'eau ou sur terre (ex. Canard siffleur)
- les canards plongeurs : ils plongent pour trouver leur nourriture (ex. Macreuse brune)



Une nourriture accessible et variée

Les oiseaux d'eau se partagent les ressources alimentaires qu'offrent les milieux rhénans.

Les **canards de surface** barbotent à la surface de l'eau ou cherchent leur nourriture sur les berges (herbes), dans les prés et les champs (céréales), parfois distants de plusieurs kilomètres.

Les **canards plongeurs** vont chercher leur nourriture (végétaux et invertébrés telles que moules d'eau douce, écrevisses...) au fond de l'eau ; d'autres plongeurs (grèbes, plongeurs, Grand Cormoran) sont presque exclusivement piscivores.

Des comptages d'oiseaux sans frontière

Suite à la désignation du Rhin au titre de la convention de Ramsar, il devenait nécessaire de disposer d'un comptage commun et exhaustif des oiseaux d'eau hivernants sur l'ensemble du périmètre concerné, à savoir le cours du Rhin proprement dit et les zones humides de son lit majeur.

En 2013, les 3 associations concernées (la LPO Alsace¹ pour la France, la FOSOR² et l'OAG Karlsruhe³ pour l'Allemagne) se sont rapprochées, concertées et unies pour atteindre cet objectif. Après un comptage expérimental à la mi-janvier 2014, les recensements effectués à la mi-janvier 2015 et 2016 ont permis d'harmoniser les secteurs respectifs, de perfectionner le protocole de comptage, et de se partager au mieux le travail entre équipes alsaciennes et badoises. Il est désormais possible de transmettre aux instances Ramsar ainsi qu'à Wetlands International⁴, un résultat fiable et unique par espèce pour le site Ramsar du Rhin Supérieur ! Cette collaboration exemplaire s'est poursuivie, avec succès chaque hiver depuis.

Le comptage est assuré par près de 120 bénévoles des 3 associations, ainsi que par des bénévoles de l'A.P.O.E. de Hégenheim⁵, des agents de l'ONCFS⁶, et des agents des Espaces Verts de l'Eurométropole. Les résultats sont publiés à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. Ce comptage a été par ailleurs intégré dans le programme Interreg « Rhinature/RAM's Artenschutz » (2016-2018).

Espèces concernées

Une quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau est recensée sur la zone Ramsar. Les effectifs les plus nombreux concernent les anatidés (canards, cygnes, oies) et les foulques. Les autres espèces (plongeurs, grèbes, cormorans et autres espèces inféodées aux milieux aquatiques) représentent moins de 10% de l'effectif total.

¹ Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace

² Fachschaft für Ornithologie Südlicher OberRhein

³ Ornithologische Arbeits Gemeinschaft Karlsruhe

⁴ Organisation internationale pour la protection et la restauration des zones humides

⁵ Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement

⁶ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Canard colvert, mâle et femelle. C'est une espèce présente toute l'année sur le Rhin, mais dont les effectifs augmentent en hiver quand les colverts migrateurs arrivent du nord de l'Europe.



Un comptage d'oiseaux sans frontière

Résultats Janvier 2018*				
Site N°	Zone humides rive française	Rhin + zones portuaires	Zones humides rive allemande	TOTAL
18	2050	795	441	3286
17	-	283	76	359
16	673	469	2082	3224
15		1397	186	1583
14	803	880	1468	3151
13	-	1897	NC**	1397
12	4	10 782	549	11335
11	165	1403	80	1648
10	317	733	47	1097
9	113	3690	163	3966
8	54	943	33	1030
7	-	1175	-	1175
6	438	1113	99	1650
5	-	1552	306	1858
4	223	752	-	975
3	-	1857	-	1357
2	1441	1793	-	3234
1	173	1001	-	1174
Total	6 454	31 515	5 530	43 499

*hors hérons, râles, limicoles, mouettes et goélands - ** non compté

Les effectifs des 45 espèces d'oiseaux recensées (Anatidés et foulques, grèbes, plongeurs, cormorans) se répartissent sur l'ensemble du site transfrontalier Ramsar « Rhin supérieur-Oberrhein » (voir page suivante). Comme les hivers précédents, c'est la partie médiane comprise entre Strasbourg et Neuf-Brisach qui reste la plus fréquentée, notamment grâce au plan d'eau de Plobsheim qui accueille chaque hiver plus de 10 000 oiseaux (10 655 en 2018).

Pour plus de détails sur le comptage Wetlands, voir :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/comptage-oiseaux-deau-wetlands>

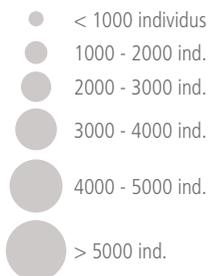


Les différents secteurs de comptage (de l'amont vers l'aval)

- N° 1 : de Huningue au barrage amont de Kembs
- N° 2 : du barrage amont de Kembs à l'usine EDF de Kembs
- N° 3 : de l'usine EDF de Kembs au pont de Chalampé
- N° 4 : du pont de Chalampé à l'usine EDF de Fessenheim
- N° 5 : de l'usine EDF de Fessenheim à Vogelgrun
- N° 6 : de Vogelgrun au barrage amont de Marckolsheim
- N° 7 : île du Rhin de Marckolsheim
- N° 8 : de la pointe nord de l'île de Marckolsheim au barrage amont de Rhinau
- N° 9 : île du Rhin de Rhinau + plan d'eau de Rhinau-Kappel
- N° 10 : du bac de Rhinau au barrage amont de Gerstheim

- N° 11 : île du Rhin de Gerstheim
- N° 12 : plan d'eau de Plobsheim + Rhin en amont du Rohrschollen
- N° 13 : île du Rhin du Rohrschollen + Rhin jusqu'au pont de Kehl
- N° 14 : du pont de Kehl jusqu'au musoir amont de Gamsheim
- N° 15 : barrage EDF de Gamsheim (amont + aval)
- N° 16 : en aval de Gamsheim jusqu'au musoir amont d'Iffezheim
- N° 17 : barrage d'Iffezheim (amont + aval)
- N° 18 : en aval d'Iffezheim jusqu'à Lauterbourg (frontière)

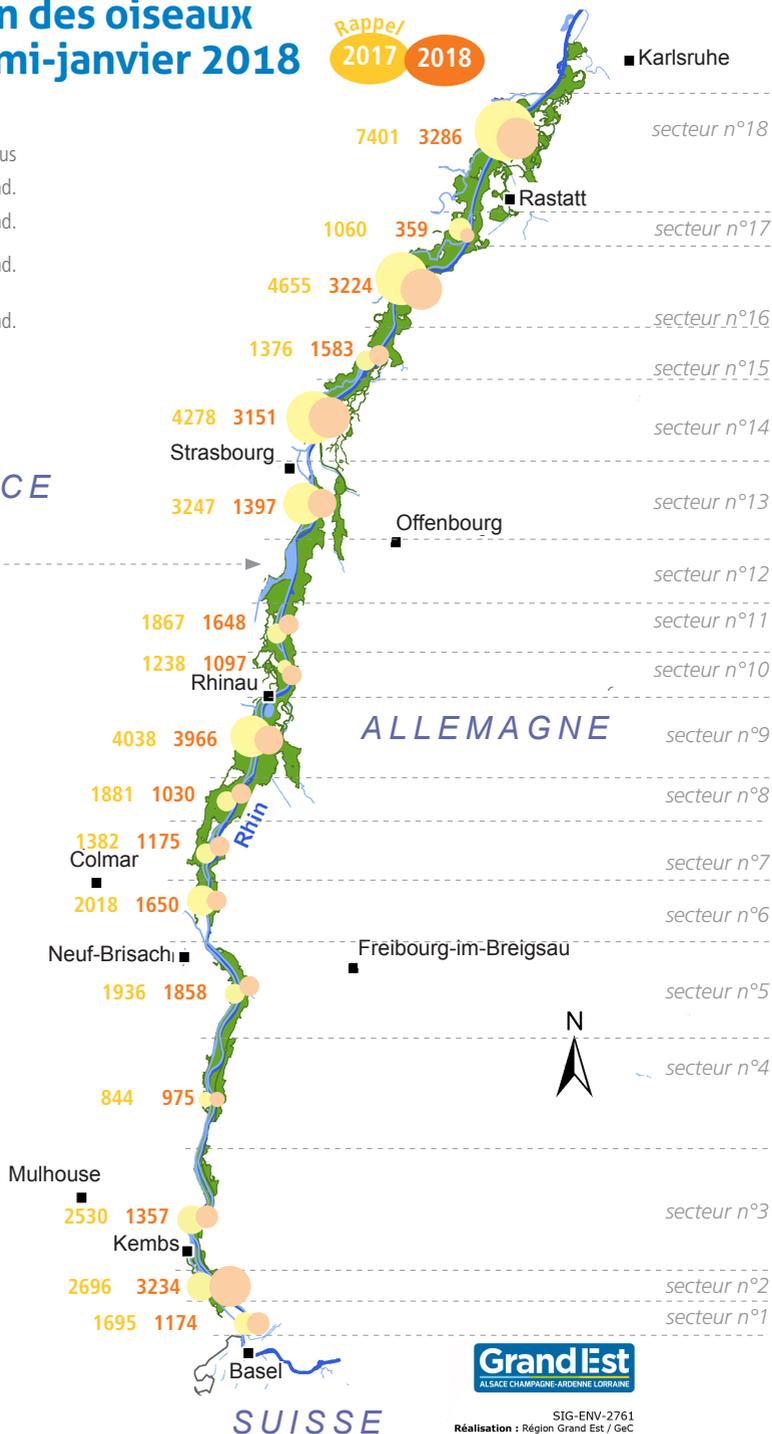
Répartition des oiseaux d'eau à la mi-janvier 2018



FRANCE



Les effectifs les plus importants se situent sur le plan d'eau de Plobsheim



ALLEMAGNE

SUISSE



SGE-ENV-2761
 Réalisation : Région Grand Est / GeC
 Données : Région Grand Est
 Fond de carte : Région Grand Est
 Février 2011

Les faits marquants du comptage de janvier 2018

La totalité du cours du Rhin et des zones humides appartenant à la zone RAMSAR du Rhin Supérieur a pu être couverte. Certains secteurs rhénans ont dû être comptés dans la semaine qui a suivi la date officielle du comptage, en raison d'un brouillard persistant qui a sévi le dimanche 14 janvier.

Les espèces les plus abondantes dans la zone Ramsar du Rhin supérieur sont :

- le Fuligule morillon : 10 208 ind.
- le Canard colvert : 9 941 ind.

Viennent ensuite le Canard chipeau, la Foulque macroule et le Cygne tuberculé.

On retiendra avant tout **une chute spectaculaire des effectifs hivernants**, ceux-ci étant les plus faibles enregistrés depuis que ces comptages sont réalisés, notamment sur le cours du Rhin (-25% par rapport à l'hiver précédent), mais aussi, dans une moindre mesure, sur les sites extra-rhénans. Après un « sursaut » en janvier 2017, la tendance à la baisse constatée depuis près d'une décennie se confirme de manière brutale. Faut-il y voir une conséquence (parmi d'autres) du réchauffement climatique, avec des hivers de plus en plus doux qui retiennent l'avifaune hivernante dans des contrées plus au nord que le fossé rhénan ? Au vu des résultats, on serait à même de le penser ...

Les effectifs recensés pour certaines

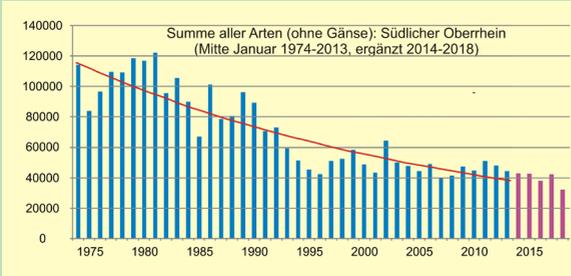
espèces sont parfois en très forte baisse : outre le Canard colvert, cela a également été le cas pour le Canard siffleur, le Canard chipeau, le Fuligule milouin, le Garrot à œil d'or, l'Oie des moissons ou encore le Grèbe huppé ... pour ne citer que ceux-là. L'effectif régional de cygnes chanteurs n'était que de 38 individus à la mi-janvier (contre 142 ind. l'année précédente) ! Par contre, la Bernache du Canada, espèce exogène, est une nouvelle fois en très nette augmentation (+35% par rapport au comptage de janvier 2017).

Enfin, côté « raretés », citons la présence de 2 Fuligules nyrocas, 3 Macreuses brunes, 4 Harles huppés, 2 Plongeurs imbrins, 6 Grèbes esclavons, et surtout d'un Goéland à ailes blanches !



Espèce rarissime, ce Goéland à ailes blanches a fréquenté le secteur 18 de janvier à mars 2018.

Total des oiseaux comptés, toutes espèces confondues (hors oies)**



démarque des autres par les effectifs les plus faibles recensés à ce jour à la mi-janvier, sur la période considérée (1974 - 2018).

Remarque : ce graphique ne tient compte des effectifs d'oies (cendrée, des moissons) qu'à partir du comptage de janvier 2014 ; ces effectifs représentent quelques centaines d'oiseaux chaque hiver.

Même si ce graphique ne concerne que les effectifs d'oiseaux d'eau recensés par la F.O.S.O.R. (soit les secteurs 1 à 15 et une partie du secteur 16 : cf. pages 4 et 5), il n'en demeure pas moins représentatif de la chute constante des effectifs d'oiseaux d'eau hivernant dans la totalité de la zone RAMSAR du Rhin supérieur.

On y voit clairement que le comptage de Janvier 2018 se

Canard siffleur

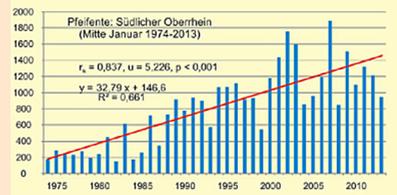


Malgré quelques fluctuations inter-annuelles, les populations hivernantes de ce canard ont connu une longue période d'évolution croissante significative entre les années 1970 et les années 2000 ; la décennie en cours est cependant marquée par un léger déclin de ses effectifs, y compris dans la zone RAMSAR du Rhin Supérieur.

Résultats des comptages*

2018 : 760 individus

Tendance 1974 - 2013**



Sarcelle d'hiver

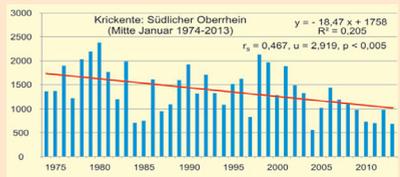


Les effectifs hivernants de cette espèce sur le Rhin ont eux aussi été marqués par d'importantes fluctuations, et sont en diminution constante sur la période 1974 - 2013. Depuis le début des comptages transfrontaliers en Janvier 2014, le nombre de Sarcelles d'hiver semble s'être stabilisé sur le cours du Rhin (500 ind. en moyenne), et ses effectifs extra-rhénaux ont été plus élevés que les effectifs rhénaux, à l'exception du comptage de 2018.

Résultats des comptages*

2018 : 914 ind., la moitié se trouvant sur des sites extra-rhénaux.

Tendance 1974 - 2013**



* : Il s'agit des effectifs comptabilisés dans la zone Ramsar transfrontalière

** : WESTERMANN K., 2015: Veränderungen der Winterbestände regelmäßig auftretender Wasservogelarten am südlichen Oberrhein seit 1960. Naturschutz südl. Oberrhein, 8 : 56-108

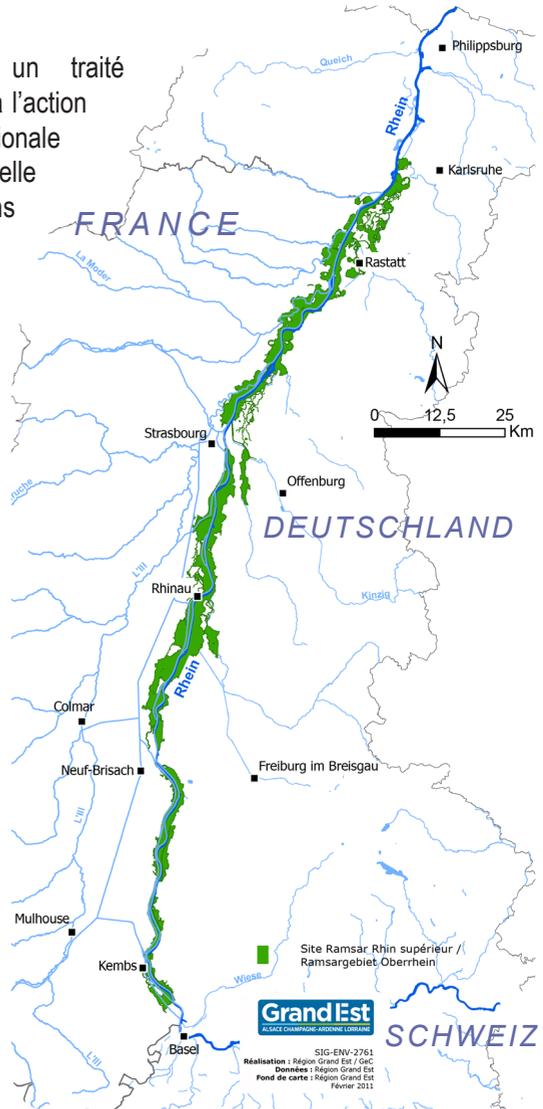
Depuis 2008, le Rhin supérieur est déclaré zone humide d'importance internationale (Ramsar)

La convention de Ramsar est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action mondiale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides (fleuves, plans d'eau, marais, zones alluviales, estrans maritimes, etc.). Parmi les 2 186 sites Ramsar recensés dans le monde, 16 seulement concernent des zones transfrontalières. Le Rhin, de Bâle à Karlsruhe, en fait partie, sous l'intitulé « Rhin supérieur / Oberrhein ».

Pourquoi le Rhin ?

Le Rhin a été désigné pour sa richesse en espèces (260 espèces d'oiseaux, 40 espèces autochtones de poissons, etc.), pour son importance comme zone d'hivernage des oiseaux d'eau, pour la valeur de ses paysages et pour la présence d'une nappe d'eau souterraine très importante (l'un des plus grands réservoirs d'eau potable en Europe).

<http://ramsaroberrhein-rhinsuperieur.eu>
<http://www.interreg-rhin-sup.eu>
<http://alsace.lpo.fr/index.php/ramsar-rhinature>



Plaquette réalisée par la LPO Alsace - 2018 (photos : Benjamin Herquet, Jochen Lehmann, Nicolas Buhrel, Pierre Matzke, Sylvain Houperl) - Illustrations LPO Alsace

Partenaires

